



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES N° 2017-15 (ET 16-17-18-19)

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal **le 5 septembre 2017** à 18h45 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les cinq (5) demandes de dérogation mineure suivante :

#### **Nature et effets :**

Les demandes de dérogations mineures ont pour but d'autoriser la création de trois (3) lots dérogeant sur les éléments suivant :

1. Superficies de **4 690,60 mètres carrés, 4 565,0 mètres carrés et 4 815,5 mètres carrés**
2. Frontage de **32,22 mètres** sur un (1) seul des trois (3) lots
3. Orientation d'une ligne latérale de propriété **non perpendiculaire** à la rue

#### **La réglementation en vigueur :**

La réglementation en vigueur exige, pour chaque point mentionné ci-haut, les choses suivantes :

1. La superficie minimale d'un lot dans la zone Rec-6 est de 5 000 mètres carrés.
2. La largeur minimale d'un lot sur la ligne avant dans la zone Rec-6 est de 50 mètres.


3. Les lignes latérales de lot doivent être perpendiculaires à la ligne de rue sauf lorsque le but recherché est d'adoucir les pentes, d'égaliser des superficies de terrain ou pour des fins de conservation de l'énergie.

**Identification du site concerné :**

Le lotissement projeté sera situé sur les lots 6 092 772, 6 092 773 et 6 092 774, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du 5 septembre 2017.

Fait à Shefford, le 8 août 2017.

  
Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, gma